



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1503

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1974

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002  
10 000

Raison sociale : ENTREPRISE LAVILLE

4 CHEMIN DU COTON  
07200 AUBENAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURNON 18916407

Téléphone : 04 75 35 13 69

Portable : 06 88 19 24 17

Fax :

Siret : 788 041 945 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 16 820021

Site Internet :

E-mail : lavillesarl@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-100232

Responsabilité légale :

LAVILLE ROBIN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-100232

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	04/04/2024
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	04/04/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/04/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.